

## MÉTIERES DE LA SÉCURITE ADMISSION EN 2<sup>de</sup> PRO

### OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

### PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3<sup>e</sup> disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation. **Les lycéens ne peuvent pas candidater sur le palier 3<sup>e</sup>.**

### PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

#### Constitution et transmission du dossier de candidature

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.



Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

cf.  
calendrier  
lycées  
d'accueil

A partir du  
10 mai

#### À réception des résultats

- Confirmation des choix dans le cadre du télé-service affectation (TSA) pour les élèves déclarés admis.

### PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

#### Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
  - **La présence à cette journée constitue une étape importante du parcours de candidature.**

#### Modalités d'organisation des entretiens (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Mettre à disposition un poste de travail avec accès internet au sein du collège pour permettre aux élèves de participer à l'entretien en distanciel, le cas échéant.

NOUVEAU

A partir du  
28 mai

#### Vérification dans Affelnet-Lycée après réception des avis

- Élèves **admis** : **saisie du vœu en rang 1** pour entériner l'admission en accord avec les représentants légaux.
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2<sup>de</sup> Pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.

### PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

#### Réunion d'information (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

#### Modalités d'organisation des entretiens

- Pré-recrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.
- Prévoir une organisation adaptée en fonction du contexte sanitaire (présentiel ou distanciel).

cf.  
calendrier  
lycées  
d'accueil

NOUVEAU

A partir du  
03 mai

#### Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « Réservés ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

12 mai  
dernier délai

#### Transmission des avis au SAIO (cf. tableau excel)

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du pré-recrutement pour information.

A partir du  
28 mai

#### Décisions dans Affelnet-Lycée (cf. tutoriel : module « Travail en commission »)

- **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **l'élève concerné ne pourra pas participer à l'affectation**. Toutefois, cette saisie ne garantit pas l'affectation de l'élève sur le vœu concerné.

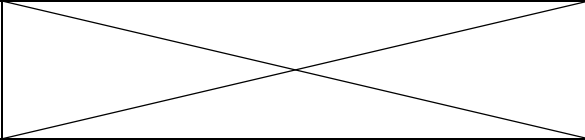


### RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour Affelnet-Lycée de la campagne 2021.

## CALENDRIER ETABLISSEMENTS PROPOSANT LA 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

		LYCEES PUBLICS				LYCEES PRIVÉS*	
		Joliot Curie Dammarie les Lys (77)	Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	François Arago Villeneuve St Georges (94)	Jeanne La Lorraine Le Raincy (93)	Robert Keller Cachan (94)
DEROULEMENT DE LA PROCEDURE	Réunion d'information	<b>Pas de réunion d'information.</b>  Voir informations sur le site du lycée  <a href="http://www.lyceejoliotcurie77.fr">www.lyceejoliotcurie77.fr</a>	<b>Samedi 20 mars à 11h00 en distanciel</b>  Inscriptions sur le site du lycée à partir du 3 mars  <a href="https://www.lpbaudelaire.fr">https://www.lpbaudelaire.fr</a>	<b>Samedi 06 mars</b> 9h - 12h  <a href="http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/">http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/</a>	<b>Vendredi 12 mars</b>  <a href="https://www.lycee-arago.fr/">https://www.lycee-arago.fr/</a>	<b>Mercredi 17 mars</b> 14h-16h  <a href="https://www.jeannelalorraine93.com/">https://www.jeannelalorraine93.com/</a>	<b>Vendredi 12 mars</b> 10h30-12h30  <a href="https://www.lycee-robert-keller.fr/">https://www.lycee-robert-keller.fr/</a>
	Dépôt des dossiers	Par voie postale au plus tard le <b>19 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le <b>26 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le <b>mercredi 17 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le <b>26 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le <b>vendredi 19 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale au plus tard le <b>vendredi 12 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)
	Envoi des convocations (présentiel ou distanciel selon contexte sanitaire)	Pas de convocation	A partir du <b>vendredi 2 avril</b>	A partir du <b>lundi 29 mars</b>	A partir du <b>29 mars</b>	A partir du <b>lundi 29 mars</b>	A partir du <b>mardi 16 mars</b>
	Réalisation des entretiens	Pas d'entretien en raison du contexte sanitaire <b>Pré recrutement sur dossier</b>	<b>Du lundi 12 au vendredi 16 avril</b>	<b>Du mercredi 14 au jeudi 15 avril</b>	<b>Vendredi 16 avril</b>	A partir du <b>Jeudi 15 avril</b>	
	Tests sportifs			<b>Samedi 17 avril</b>	<b>Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs</b>		
	Transmission des avis aux EPLE d'origine	A partir du 03 et avant le 10 mai dernier délai					
	Transmission des avis au SAIO	Mercredi 12 mai dernier délai					
	Saisie des vœux dans Affelnet-Lycée	<b>Du 10 mai au 1<sup>er</sup> juin</b>					

 \* obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques »

LP Jeanne la Lorraine : [www.jeannelalorraine93.com](http://www.jeannelalorraine93.com)

1 600€ Externat / an

2 300€ Demi-pension / an

LP Robert Keller : [www.lycee-robert-keller.fr](http://www.lycee-robert-keller.fr)

1 300€ Externat / an

2 500€ Demi-pension / an

7 070€ Internat / an